

Les cahiers d'histoire

Histoire de la Sûreté du Québec : de 1870 à 2013

Par Yannick Cormier, conseiller en patrimoine et protocole



Histoire de la Sûreté du Québec : de 1870 à 2013

La Sûreté du Québec (Sûreté) est l'une des toutes premières institutions québécoises. Elle est aussi la seule organisation policière à servir tout le territoire québécois. Le développement de cette figure marquante de l'histoire de la province est étroitement lié à celui de la société québécoise. Voici les grandes étapes qui ont marqué son évolution.



Premier poste de quartier de la Police provinciale à Québec, dans le quartier Saint-Roch, en 1895.

1870-1936 : la création de la Police provinciale de Québec

C'est d'abord à un choix politique que la Sûreté doit sa création. Dès les premières années de la Confédération, le gouvernement conservateur l'officialise par l'Acte de police de Québec sanctionné le 1^{er} février 1870. C'est le 1^{er} mai de cette même année que l'organisation de la Police provinciale de Québec est officiellement créée. Le gouvernement s'inspire directement du modèle de police en uniforme mis en place en Grande-Bretagne depuis 1829. La Police provinciale apparaît quelques décennies après la création des premiers corps policiers municipaux tels que ceux de Montréal et de Québec (1843) ou de Trois-Rivières (1857).

Forte de seulement 65 hommes à ses débuts, la Police provinciale est un corps de police que le gouvernement met à la disposition des municipalités moyennant le partage des coûts et « qui pourra intervenir lors d'émeutes électorales, religieuses et conflits ouvriers tout en veillant au respect des lois fédérales, provinciales et règlements municipaux ». Elle fait aussi office de police municipale de la ville de Québec pendant quelques années. Les effectifs sont modestes et l'époque, tout comme le mandat, ne diffèrent pas toujours de ce que l'on observe aujourd'hui : arrestation d'ivrognes, démantèlement de « lieux de débauche », enquêtes en région, etc. Des contraventions aux cochers pour des excès de vitesse en calèche font même partie des opérations du temps!

Les premières années sont néanmoins difficiles, car c'est une période de crise économique. La Police provinciale est abolie en 1878 par les libéraux, pour faire suite à une promesse électorale. Seuls quelques constables demeurent en service sous l'égide de la police municipale de Québec. En 1883, le gouvernement reprend le contrôle de sa police avec un effectif très réduit et un mandat plus modeste : « la garde des édifices gouvernementaux, la signification d'avis gouvernementaux, de pièces de procédure et les enquêtes criminelles en province ». Bien que les enquêtes en région se déroulent sous la supervision de la Police provinciale, cette dernière s'assure d'offrir une expertise en embauchant des détectives privés.

Au début des années 1900, le Québec se transforme de plus en plus : l'immigration est importante, les villes, les infrastructures et le réseau routier prennent de l'expansion.

La criminalité grimpe à son tour : la police doit donc s'adapter. Certains ministères québécois décident alors de se doter de leur propre police. Apparaissent ainsi la Police du revenu, la Police de la circulation et la Police des liqueurs, toutes indépendantes de la Police provinciale. Par ailleurs, les problèmes plus aigus de criminalité à Montréal donnent lieu à la création du Bureau des détectives provinciaux entre 1905 et 1908. Dans les années 1920, tout juste avant la mise sur pied d'une commission royale d'enquête sur l'affaire Blanche Garneau (un meurtre qui ne fut jamais résolu), le gouvernement réorganise sa police. La Loi de police de mars 1922 donne à l'organisme les noms de « Police provinciale » ou « Sûreté provinciale ». Le Bureau des détectives provinciaux de Montréal et la Police provinciale de Québec sont fusionnés. Des détectives et des constables, prenant le nom de Police judiciaire, sont installés dans les divisions de Québec et de Montréal.

La Sûreté provinciale participe activement à la résolution des affaires criminelles pendant les années 1920. Par exemple, en partenariat avec la Police des liqueurs, la Gendarmerie royale du Canada et les corps policiers américains, la lutte à la contrebande d'alcool vers les États-Unis (le rum-smuggling) mobilise l'organisation aux frontières : la prohibition de l'alcool sévit en effet chez nos voisins du Sud de 1920 à 1933.

En 1925, un premier service d'identité judiciaire voit le jour à Montréal avec le concours du laboratoire de médecine légale établi dans cette ville depuis 1914. Par ailleurs, la situation de l'époque se compare difficilement avec celle de l'organisation actuelle : les normes de recrutement et de formation des effectifs policiers n'existent à peu près pas. Dans les années 1920-1930, pour contrer les cas d'embauche partisane et le manque de formation des policiers, le chef de la division de Montréal, Maurice-Charles Lalonde, avocat et ancien militaire, propose diverses mesures pour améliorer la sélection des policiers et renforcer la discipline.



Pierre Antoine Doucet, juge et premier commissaire de la Police provinciale du Québec en 1870. Il a vécu de 1815 à 1878.

Le gouvernement libéral retient quelques-unes des suggestions, mais une professionnalisation complète des corps policiers devra attendre bien des décennies. Pourtant, des progrès sont observés : le poste de chef de la Sûreté provinciale est créé. Les diverses polices gouvernementales commencent à se regrouper graduellement sous la même autorité. En mai 1932, le chef Lalonde devient le chef de la Sûreté de la province, concrétisant ainsi la volonté gouvernementale de fixer à Montréal la résidence du chef de sa police provinciale. La division de Québec a aussi son chef. Entre 1930 et 1936, on assiste à la formation d'escouades de la moralité, à l'ouverture d'un premier poste en Abitibi et à la création d'un premier service d'enquêtes criminelles à Québec.

1936-1960 : vers une Sûreté unie et moderne

L'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis en 1936 annonce une période de changements majeurs dans l'histoire de l'organisation. Voyons d'abord le contexte : c'est le temps de la Grande noirceur (1936-1959) pour le Québec, soit une ère de conservatisme où la domination de l'Église catholique est importante et la politisation de la fonction publique dans son ensemble (et celle des policiers!) semble être de mise.

Le changement de gouvernement amène une vague imposante de congédiements chez les policiers provinciaux. On embauche ceux qui sont « du bord » de Duplessis. L'embauche de policiers et celle d'autres fonctionnaires de bien des secteurs est marquée par le favoritisme. Au cours des années 1930-1950, c'est bien connu, il est plus simple de faire carrière dans ces secteurs d'emploi si on connaît le maire ou le député.

Cependant, l'histoire de la Sûreté lors de l'épisode duplessiste est à considérer avec une certaine nuance. Le gouvernement de l'Union nationale pousse plus loin la réforme de l'organisation policière amorcée sous les libéraux. C'est aussi un temps où les bases de la Sûreté actuelle vont véritablement prendre forme et où la carte policière sera clairement définie. L'année 1938 voit ainsi se réaliser la première grande transformation de l'organisation : la Police de la circulation et la Police des liqueurs sont intégrées à la Police provinciale, désormais nommée « Sûreté provinciale du Québec ».

La division du territoire en deux grands secteurs appelés « districts », l'un à Montréal et l'autre à Québec, est maintenue. Finalement, le gouvernement prend la décision de diviser la Sûreté provinciale en quatre branches : la Police judiciaire, la Gendarmerie, la Police de la route et la Police des liqueurs.



Détectives de la police judiciaire en 1943.

Pour la première fois de l'histoire du Québec, le corps policier assure également une présence permanente en région : des postes et des sous-postes sont ouverts dans tous les comtés de la province. Les premiers pas se feront en Abitibi, et ensuite dans le reste de la province. En 1940, un poste de police de la route est ouvert aux abords de chacun des huit ponts qui ceignent l'île de Montréal. Avec l'intégration de la Police de la route et de la Police des liqueurs, l'effectif de la Sûreté passe à 565 policiers.

La défaite de Duplessis aux élections de 1939 et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) portent un dur coup à la réorganisation. Les libéraux d'Adélard Godbout procèdent à leur tour à des renvois massifs et maintiennent le phénomène de la politisation de l'embauche. C'est le retour des policiers mis à pied en 1936! On réduit le nombre de postes et certains policiers sont même mobilisés pour l'effort de guerre – traque des prisonniers de guerre et des espions, surveillance des usines de guerre, etc. En outre, la Police des liqueurs est détachée de la Sûreté provinciale dès 1940. Le chef de la Sûreté, jusque-là appelé « commissaire », en devient alors le directeur.

Le retour au pouvoir de Duplessis, de 1944 à 1960, marque l'apogée de la Grande noirceur, mais aussi une période de croissance et de stabilité pour la Sûreté. La prospérité d'après-guerre lui permet d'accroître son efficacité, sa présence et ses infrastructures dans tout le Québec. L'effectif de la Sûreté est de 1234 personnes en 1960. La Police de la route forme la moitié de l'effectif, et 55 % du personnel est affecté au district de Montréal. Même si la direction est officialisée à Montréal, dans les faits, elle n'est pas pour autant unifiée. Les districts de Montréal et de Québec sont administrés séparément. La division de Québec a la réputation d'être mieux administrée et moins impliquée dans les manœuvres électorales. Au cours des années 1950, le gouvernement provincial et la Sûreté sont fort critiqués par l'opinion publique : on parle alors de la « Police à Duplessis ». Les adversaires du régime dénoncent les interventions de la Sûreté provinciale au cours de conflits ouvriers – on peut penser à Valleyfield en 1946, Asbestos en 1949, Louiseville en 1952 et Murdochville en 1957 – qui ont marqué l'histoire populaire du Québec.



J. C. Bussièrès, policier de la route à moto, en 1936. Ces policiers à moto ou spotters vont marquer l'histoire du Québec des années 20 aux années 60.

1960-1980 : la Révolution tranquille et la professionnalisation des services

La mort de Duplessis en 1959 et l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Lesage en 1960 jettent les bases de ce que le Québec a nommé la Révolution tranquille. Un des projets du nouveau premier ministre est d'ailleurs de transformer la Sûreté de l'époque en la réformant de fond en comble. La décennie 1960 fera vivre à la Sûreté provinciale une véritable révolution qui fera de l'organisation un corps de police professionnalisé en l'espace d'une décennie.

Un ancien officier supérieur de la GRC, Josaphat Brunet, est nommé à la direction de la Sûreté et entreprend une nouvelle transformation de l'organisation. C'est le retour d'un modèle administratif militaire. Les démissions, les mutations et les renvois sont nombreux. C'est l'ère des « chapeaux » à la Sûreté : une quarantaine d'ex-membres de la GRC sont nommés à des postes clés entre 1960 et 1965. C'est aussi à cette époque que les couleurs organisationnelles sont adoptées : un nouvel uniforme vert de même que des véhicules verts à portières jaunes marquent de façon concrète la rupture avec « l'ancienne police ».

Dès 1961, la gestion est désormais centralisée, mettant ainsi fin à un modèle administratif vieux de près d'un siècle. L'état-major et le quartier général sont établis à Montréal et les pouvoirs du directeur sont accrus. Une première école de police exclusive aux recrues de la Sûreté est créée; elle s'établit sur la rue Poupart à Montréal. Elle sera remplacée par l'Institut de police du Québec, à Nicolet, en 1969. De nouvelles normes d'embauche sont instaurées et on exige dix années de scolarité pour devenir policier, ce qui représente un standard très élevé pour l'époque. L'arrivée de jeunes recrues formées à la nouvelle école de police, plus scolarisées et plus revendicatrices, bouscule les traditions, mais elle mène à des changements majeurs et à l'adoption d'une nouvelle mentalité. Par ailleurs, un fort mouvement de syndicalisation se dessine partout au sein de l'administration publique. Même chez les policiers, on revendique des améliorations sur plusieurs plans, dont le processus de nomination, les salaires, les horaires et les transferts. Après de longues luttes syndicales, l'Association des policiers provinciaux voit le jour en 1965.

Au Québec, les années 1960 et le début des années 1970 se caractérisent par une agitation sociale et criminelle importante. Le crime organisé, la défense de la langue française, le nationalisme québécois et les manifestations qui y sont associées de même que les grèves vont mobiliser grandement le personnel policier. Par exemple, la Sûreté du Québec joue un rôle important dans les enquêtes



Accident de la route en 1955.



Assermentation de recrues de la Sûreté en 1969 à l'École de police de la rue Poupart à Montréal.

contre la mafia montréalaise, de même que lors de l'émeute de la Murray Hill en 1968 ou durant la Crise d'octobre en 1970.

Les libéraux, de retour au pouvoir en 1970, mettent en œuvre les réformes recommandées par le rapport Ducharme, publié en 1968. L'administration au Grand Quartier général de Montréal est restructurée et elle s'articule autour de cinq grandes directions sous le contrôle de directeurs adjoints. Des techniciens et des professionnels civils sont embauchés. Le découpage régional est revu et huit districts sont créés en trois ans, soit ceux du Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie en 1970 ainsi que ceux de Montréal, de la Mauricie, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue-Nouveau-Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec en 1973. Six ans plus tard, en 1979, un neuvième district voit le jour, celui de la Côte-Nord. À la fin de cette restructuration, la Sûreté compte tout près de 5000 employés. Signe d'un changement de mentalité, une première policière, Nicole Juteau, est embauchée en 1975. Elle ouvrira la voie au recrutement d'autres femmes dans tous les corps policiers québécois.

La décennie 1970 mobilise également fortement l'organisation, et celle-ci démontre son professionnalisme dans plusieurs domaines. Les braquages de banques sont nombreux dans le Québec de l'époque; par exemple, l'affaire Richard Blass, dans laquelle la Sûreté jouera un rôle important, défraie les manchettes. La Sûreté participe aussi activement à la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) à partir de 1972. Au cours des Jeux olympiques de 1976, les policiers de la Sûreté sont également présents en grand nombre pour assurer la sécurité. Un premier groupe tactique d'intervention de la Sûreté va d'ailleurs voir le jour à l'occasion de ces mêmes Jeux, puis il sera établi sur une base permanente en 1981.

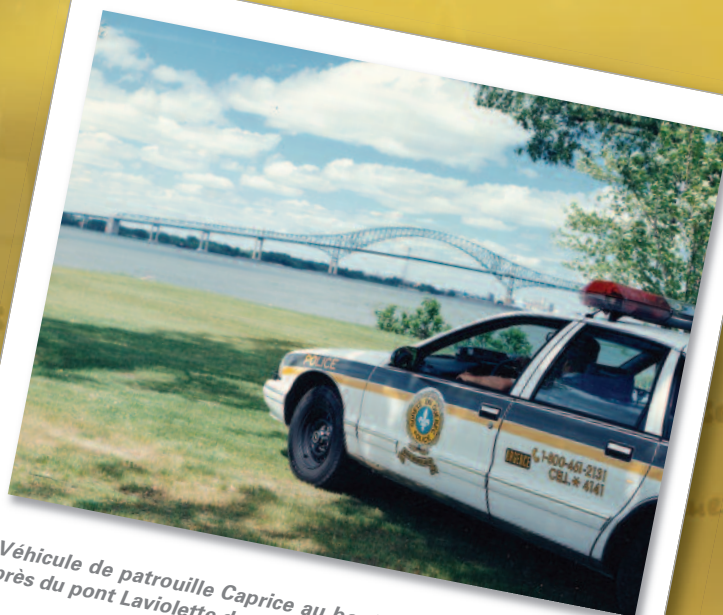


Inspection du groupe de motards de l'Unité d'urgence de Montréal en 1976, par le directeur général Beaudoin (1974-1988).

1980-2000 : une Sûreté en transition

Les années 80 annoncent une longue période d'austérité. La conjoncture économique difficile impose à la Sûreté de sévères mesures de rationalisation ainsi que des compressions budgétaires et des suppressions de postes. L'embauche cesse de 1981 à 1987. Certaines tâches et mandats sont revus. Le Service des relations communautaires est créé durant cette période. Jacques Beaudoin, nommé directeur en 1974, quitte son poste en 1988, après 14 ans de directorat axé sur la professionnalisation des services. C'est aussi pendant son mandat que des activités protocolaires sont amorcées et que l'emblème et la devise actuels ainsi que les bâtons de commandement sont créés. De grands événements tels que la visite du pape Jean-Paul II en 1984 ou encore l'incendie des BPC à Saint-Basile-le-Grand en 1988 sollicitent l'expertise diversifiée de la Sûreté.

La fin du siècle s'amorce sous le signe de la turbulence. Les années 1990 sont une période difficile qui va en effet marquer l'histoire de la Sûreté. À l'été 1990, la crise d'Oka mobilise une part importante des effectifs et mène ensuite au rapport Gilbert rendu public en 1995. En 1996, l'affaire Matticks donne lieu à la commission d'enquête Poitras et à la publication de nombreuses recommandations contenues dans un volumineux rapport. S'amorcent dès lors des refontes majeures sous la gouvernance successive de trois directeurs généraux dont deux hauts fonctionnaires civils, messieurs Guy Coulombe et Florent Gagné. Des mandats sont revus et la mission, la vision et les valeurs de la Sûreté sont adoptées.



Véhicule de patrouille Caprice au bord du fleuve Saint-Laurent, près du pont Lavolette de Trois-Rivières en 1995.

Les années 90 sont aussi marquées par la refonte des services de base. L'introduction progressive, par les gouvernements libéral et péquiste, de la facturation des services de la Sûreté aux municipalités amène la création de la Division des relations avec les municipalités. L'établissement de contrats de service avec les MRC et la mise sur pied des comités de sécurité publique renforcent le partenariat entre les municipalités et la Sûreté. C'est dans cette période que les postes sont renommés en fonction des MRC où les services sont offerts. En 1998, un dixième district, celui de la Montérégie, est créé. Le district de Montréal devient le district de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière.

La fin de la décennie et le début du nouveau millénaire sont aussi marqués par des événements importants qui sollicitent diverses ressources de la Sûreté. On n'a qu'à penser à la guerre des motards et aux opérations de l'escouade Carcajou dès 1995, au déluge du Saguenay en 1996 ou même à la crise du verglas en 1998.



Dans le cadre du Sommet des Amériques de Québec en avril 2001, la Sûreté du Québec était responsable du maintien et du rétablissement de l'ordre.



Cérémonie en l'honneur des policiers qui ont participé à la mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH) en 2013.

2000-2013 : un corps de police prêt pour le XXI^e siècle

Le début des années 2000 présente une Sûreté du Québec modernisée et bien au fait des réalités et des besoins de son époque. L'adoption de la Loi concernant l'organisation des services policiers en juin 2001 mène à l'intégration d'une cinquantaine de corps de police municipaux. Une importante structure de logistique et d'accueil des nouveaux membres se met en place, et le bilan en indique la réussite. La Sûreté entre en force dans le XXI^e siècle avec deux opérations d'envergure : « À Québec, en avril 2001, le Sommet des Amériques donne lieu à d'importantes manifestations et à une des plus importantes opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre de la Sûreté. Également en 2001, en menant plus d'une centaine d'arrestations, l'opération Printemps 2001 démontre l'expertise de l'organisation dans le domaine des enquêtes criminelles, notamment dans la lutte aux motards criminalisés.

Compte tenu de la nécessité de s'adapter aux enjeux de sécurité publique propres au XXI^e siècle, la Sûreté connaît des changements notables à la fin des années 2000 et aux débuts de la décennie 2010. La transformation organisationnelle (TO) est alors mise en branle et des restructurations d'envergure sont rondement menées dès 2009. Les responsabilités dans les secteurs des enquêtes et de l'administration sont réévaluées et une réforme des façons de faire de la Grande fonction de l'administration s'enclenche. De plus, une déconcentration de certaines ressources ou expertises vers les régions s'amorce, visant ainsi à renforcer l'offre de services de la Sûreté du Québec

auprès des municipalités ou des municipalités régionales de comté (MRC) qu'elle dessert, de même qu'auprès de ses partenaires policiers municipaux et autochtones sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs opérations policières majeures menées au cours de la seconde moitié des années 2000 mettent la Sûreté du Québec au premier plan, par exemple le Sommet de Montebello en 2007 ou la relance de la participation des policiers de la Sûreté aux opérations de paix de l'ONU en Haïti à partir de 2004. Par ailleurs, l'opération SharQc, menée en 2009, confirme à nouveau l'expertise acquise depuis plusieurs décennies par la Sûreté du Québec en matière de lutte contre les groupes de motards criminalisés. Les années 2010 voient également les enjeux liés à la lutte à la criminalité évoluer. Par exemple, la lutte à la corruption et la collusion prend rapidement de l'importance au Québec : citons notamment la création du Service des enquêtes sur la corruption (escouade Marteau) et de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2011 qui ont mené d'importantes opérations depuis.

Au 31 mars 2012, la Sûreté du Québec compte près de 5646 policiers et plus de 1760 civils. En octobre 2012, monsieur Mario Laprise est assermenté directeur général et un nouvel État-major est mis en place. Après plus de 143 années d'histoire, ses actions en 2013 sont toujours guidées par ses valeurs : Intégrité — Respect — Professionnalisme — Service.



Les policiers d'hier : le 1^{er} contingent de recrues assermenté en mars 1961



Les policiers d'aujourd'hui :
le 473^e contingent de recrues assermenté en novembre 2012.

Les cahiers d'histoire

